

Euryale confirme sa position de leader¹ sur le secteur de la santé avec près de 190 millions d'euros de transactions immobilières dans 4 pays européens

La société de gestion Euryale, spécialisée dans l'immobilier de santé, termine l'année 2024 et débute 2025 sur une dynamique forte, marquée par plusieurs acquisitions et cessions pour le compte de la SCPI Pierval Santé.

Trois acquisitions à l'échelle européenne (Royaume-Uni, Italie, Pays-bas)

Euryale poursuit son développement avec l'acquisition de trois établissements de santé dans des marchés stratégiques :

- Royaume-Uni : Un EHPAD de 78 chambres situé à Matlock, au Nord de l'Angleterre, acquis pour 27,1 millions d'euros. Cet établissement bénéficie d'un bail ferme longue durée de 30 ans signé avec Care Concern Group, acteur reconnu dans la gestion d'établissements de santé au Royaume-Uni, comptant plus de 75 établissements dans son portefeuille.
- Italie : Un EHPAD de 180 lits à Bereguardo, en Lombardie, acquis pour 16,5 M€ et sous bail ferme de 18 ans avec Codess, un opérateur majeur de la gestion de structures médico-sociales en Italie, avec plus de 70 établissements en activité.
- Pays-Bas : Un EHPAD de 6 000 m² à réhabiliter situé à Oude Pekela, au Nord du pays, pour un montant de 7,9 millions d'euros, renforçant la présence d'Euryale sur ce marché en plein essor.

Cessions de deux portefeuilles (Royaume-Uni, Irlande)

En parallèle, Euryale a finalisé la cession opportune de 2 portefeuilles d'établissements pour personnes âgées dépendantes :

- 1 portefeuille au Royaume-Uni de 6 actifs pour un montant total de 120 millions d'euros. Ces établissements, exploités par le groupe Care Concern, incluent plusieurs sites près de Glasgow, au Sud de Londres, en Ecosse ou encore dans l'Essex.
- 1 portefeuille en Irlande de 3 actifs exploités par Sonas, leader Irlandais, et cédés pour 14,7 millions d'euros, au Nord du pays (Enniscrone), au Nord-Ouest de Cork (Cloverhill), et dans le Comté de Carlow (Tullow).

Un leadership renforcé dans l'immobilier de santé européen

La société de gestion Euryale poursuit la stratégie de gestion active de sa SCPI Pierval Santé, dans un marché restreint mais riche en opportunités. Ces cessions démontrent la capacité de la société à exécuter des transactions significatives à l'international.

Avec ces opérations, Euryale confirme sa position de leader¹ en immobilier de santé en Europe, et réitère sa conviction d'une place renforcée de l'immobilier de santé dans les nouvelles allocations des investisseurs particuliers et institutionnels.

Information :

Investir en SCPI comporte un risque de perte en capital. Il s'agit d'un investissement de long terme pour lequel la liquidité peut être limitée et dont le capital et les revenus ne sont pas garantis. La SCPI est soumise à d'autres risques tels que notamment le risque de change, de durabilité et le risque lié à une gestion discrétionnaire. Ceci est une communication publicitaire. Pour prendre connaissance des risques veuillez consulter le DIC et la note d'information de la SCPI disponibles sur le site Internet d'Euryale : <https://www.euryale-am.fr/nos-solutions/pierval-sante/>, avant de prendre toute décision d'investissement

¹ Source : Euryale

A propos d'Euryale

Créée en 2009, Euryale est une société de gestion de portefeuille d'actifs immobiliers

Premier acteur à s'être positionné sur l'immobilier de santé, Euryale est l'un des principaux investisseurs mondiaux sur le secteur de la santé², avec une capitalisation de 3,3 milliards d'euros. Ses 258 actifs ciblent essentiellement le secteur de la santé (établissements d'hébergement pour personnes âgées et handicapées, cliniques, maisons médicales, laboratoires, actifs liés à la recherche, au « Life Sciences »...) et sont répartis à travers neuf pays (France, Royaume Uni, Allemagne, Italie, péninsule ibérique, Canada...).

Euryale gère la SCPI Pierval Santé, labellisée ISR en 2023, et la SC Trajectoire Santé. A travers ses deux véhicules - les premiers à être des fonds de partage, au bénéfice de l'Institut du Cerveau- la société privilégie une approche patrimoniale à la fois créatrice de valeur et à impact sociétal positif, tout en intégrant les enjeux ESG dans l'ensemble de ses processus d'investissement et de gestion. Le don effectué par les fonds ne peut donner lieu à réduction d'impôt ni pour les fonds, ni pour les investisseurs.

L'attribution du label ISR ne garantit pas les performances du fonds.

La SCPI reste soumise au risque de durabilité tels que : les risques physiques liés à un événement climatique extrême, risques de transition liés au changement climatique impliquant de nouvelles normes de construction, risques liés à la réglementation environnementale qui conduirait la SCPI à engager une dépense directe ou indirecte. Les dépenses induites par la survenance d'un risque en matière de durabilité pourraient, le cas échéant, diminuer les revenus générés par l'investissement et, par conséquent, le rendement.

La SC Trajectoire Santé est réservée à la souscription à des clients professionnels tels que décrits aux articles L533-16 et D533-11 du code monétaire et financier, et est destinée dans ce cadre à être notamment un support de contrats d'assurance-vie en unités de compte.



Contact Presse Galivel & Associés

Tiphanie Rouaud – Carol Galivel - 01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63

galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

² Source : Knight Frank Global Healthcare Report Nov 2023